

**L'hon. Judd Buchanan (ministre des Travaux publics et ministre d'État chargé de la Science et de la Technologie):** Monsieur l'Orateur, je ne puis donner cette assurance sur-le-champ. Je devrais vérifier ce qu'il en est. Je tiens à dire à l'honorable représentante que le comité sénatorial des finances nationales recommandait dans son rapport que l'on confie ce rôle de surveillance au ministère des Travaux publics, qui agirait pour le compte du Conseil du Trésor. Lorsque j'ai témoigné devant ce comité sénatorial, j'ai dit que, même si nous ne recherchions pas vraiment ce rôle de surveillant de l'utilisation des espaces à bureaux, j'étais d'avis qu'étant donné nos activités dans tout le Canada, nous étions les mieux placés pour le remplir et que nous serions heureux de l'accepter.

#### LES ESPACES À BUREAUX UTILISÉS PAR LE GOUVERNEMENT

**M. Robert de Cotret (Ottawa-Centre):** Monsieur l'Orateur, ma question s'adresse également au ministre des Travaux publics. Comme le sait sans doute le ministre, la superficie totale des locaux du gouvernement est passée de 6.2 millions de mètres carrés à plus de 8 millions de mètres carrés, soit un accroissement fantastique de 23 p. 100 en regard de la dernière année financière.

Le ministre pourrait-il nous dire, compte tenu du fait que lui-même et son collègue, le président du Conseil du Trésor, ont déjà déclaré que l'effectif de la Fonction publique croîtrait de moins de 1 p. 100, à quoi serviront tous ces nouveaux locaux?

**L'hon. Judd Buchanan (ministre des Travaux publics et ministre d'État chargé de la Science et de la Technologie):** Monsieur l'Orateur, comme j'appartiens à la vieille génération et que je ne maîtrise pas encore très bien le système métrique, il me faudra multiplier par 11, afin de les vérifier, tous les chiffres que vient de citer le député. Je sais au moins une chose: nous n'avons pas augmenté la superficie totale de nos locaux.

**M. Munro (Esquimalt-Saanich):** Ho, ho!

**M. Buchanan:** Le député n'est pas d'accord. Peut-être parle-t-il ici de locaux dont nous sommes propriétaires plutôt que locataires, ou d'autres superficies qui ont été modifiées sensiblement. Nous avons changé les proportions.

J'ai traité de l'usage de l'espace loué, la semaine dernière, en réponse à une question du député de Huron. A mon avis, nous faisons un travail très efficace, en période de transition, pour nous assurer que l'espace sert convenablement et efficacement. Nous sommes en pleine transition—transition dans le sens de passer de locaux loués à des locaux qui nous appartiennent—où nous atteignons probablement le maximum en ce moment. Comme je l'ai déjà dit, au cours des six dernières semaines, plus de la moitié des locaux qui étaient censés être vacants ont été rayés de notre réserve.

**M. de Cotret:** Monsieur l'Orateur, puisqu'on reconnaît que la gestion et le contrôle de l'ensemble des ressources immobilières du gouvernement fédéral laissent manifestement à désirer, comme le ministre des Travaux publics l'a lui-même admis devant le comité des finances nationales de l'autre endroit, le ministre demeure-t-il convaincu que son ministère pourrait

#### Questions orales

accepter la responsabilité d'assurer un usage efficace des ressources en locaux, de sorte que les contribuables canadiens en aient pour leur argent, soit le demi-milliard de dollars affectés chaque année au programme de logement du ministère des Travaux publics?

**M. Buchanan:** Monsieur l'Orateur, à mon avis, cette question reprend celle du député d'Ottawa-Carleton. J'ai déclaré, lorsque j'ai témoigné devant le comité, que tout en ne courant pas après le rôle de policier de l'usage des locaux, j'étais convaincu que notre ministère est l'organisme qui, logiquement, peut, au nom du Conseil du Trésor, veiller à ce qu'on tire le meilleur parti possible de ces espaces.

\* \* \*

#### LA SANTÉ ET LE BIEN-ÊTRE

##### LE FINANCEMENT D'UNE ASSOCIATION DE PLANIFICATION FAMILIALE

**Mme Ursula Appolloni (York-Sud):** Monsieur l'Orateur, ma question s'adresse au ministre de la Santé nationale et du Bien-être social. Madame le ministre peut-elle assurer à la Chambre que son ministère ne participe pas financièrement à la publication du bulletin de la Fédération canadienne du planning familial qui, dans son numéro de cet automne, avilit toute l'Église catholique par ses insinuations malveillantes et abjectes?

**L'hon. Monique Bégin (ministre de la Santé nationale et du Bien-être social):** Monsieur l'Orateur, je puis assurer au député que les fonds que nous accordons à la Fédération canadienne du planning familial ne contribuent pas à la publication de ses bulletins, mais qu'ils servent strictement à l'administration de son siège social.

\* \* \*

#### LES TRAVAUX PUBLICS

##### LA CONSTRUCTION À SUDBURY (ONT.) D'UN CENTRE DE TRAITEMENT DE DONNÉES FISCALES

**M. John Rodriguez (Nickel Belt):** Monsieur l'Orateur, ma question s'adresse au président du Conseil du Trésor. Étant donné qu'il y a environ deux ans, le gouvernement a annoncé, dans le cadre de son programme de décentralisation, la construction à Sudbury d'un centre de traitement des données fiscales, étant donné que la ville de Sudbury a donné le terrain nécessaire au gouvernement et qu'elle a proposé de commencer les travaux de construction cet automne, étant donné que cette région accuse l'un des taux de chômage les plus élevés au pays, venant tout de suite après Terre-Neuve, surtout dans le domaine de la construction, et étant donné que le ministre du Revenu national m'a informé, dans une lettre datée du 25 octobre, qu'en raison des réductions qui viennent d'être annoncées, la construction de ce centre ne pourra débiter qu'en 1980, le président du Conseil du Trésor ou le ministre des Travaux publics peuvent-ils nous assurer qu'ils reconsidéreront leur décision en tenant compte de la situation économique très grave que crée le chômage dans cette région?